

DIMANCHE 1 FÉVRIER

TROPHÉE

WEST COAST

DOSSIER D'INVITATION



Saint Jean d'Angély

ACCÈS GRATUIT



Restauration
sur place

Ville de
Saint Jean
d'Angély

BMX
ST JEAN
17
D'ANGÉLY



la Charente
Maritime

Nadège FRANTZ
Expert Immobilier
Médiaplace



NEW
LOC

SAINT JEAN
MEDICAL

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

FORAGES
MASSE

CHAMPIONNAT DE
FRANCE DE CYCLO-CROSS
MURS DES PAYS DE LA LOIRE
ET DES PAYS DE LA LOIRE

08 71 90 10 00

STM
Solutions à la mesure



Cycles
Lealec



Le Dimanche 1er février 2026, l'Union Vélocipédique Angérienne et la ville de St Jean d'Angély sont heureuses de vous accueillir pour une Course Promotionnelle, première étape du « Trophée West Coast », tournée d'épreuves ouvertes à tous les licenciés, ayant pour objectif premier de proposer des compétitions de proximité et au format adapté pour les pilotes novices.

ENGAGEMENTS ET CATEGORIES

Les engagements et le paiement de la totalité des droits d'engagements se feront par votre club sur leur Espace Club **au plus tard le lundi précédent l'épreuve 20h**.

Chaque club enverra en parallèle le fichier d'inscription excel joint reprenant ses pilotes par catégories à uva.bmx@gmail.com également le lundi précédent l'épreuve.

Le coût d'engagement est de 10 euros.

Le pilote ne pourra s'engager uniquement en catégorie 20'' ou 24'' (et non les deux).

Un pilote engagé qui ne participe pas à l'épreuve ne pourra être remboursé par le club organisateur que sur présentation d'un certificat médical, postérieur à la date limite d'engagement, au plus le jour de l'épreuve, éventuellement par le responsable de son club.

Catégories :

a. En cas de nombre insuffisant de pilotes dans une catégorie, il sera procédé à un regroupement dans la catégorie supérieure.

En cas de regroupement, il sera réalisé un classement individuel propre à chaque catégorie.

b. Les catégories sont les suivantes (en cas de regroupement de catégorie, les filles rouleront avec les garçons) :

20':

- U7 F et G

- U9 F et G

- U11 F et G

- U13 F et G

- U15 et plus Filles (regroupées avec les U15/U17 novices si moins de 9 partantes).

- U15/U17 Novices (2 ans de licence maximum ou sur demande de l'entraîneur du club)

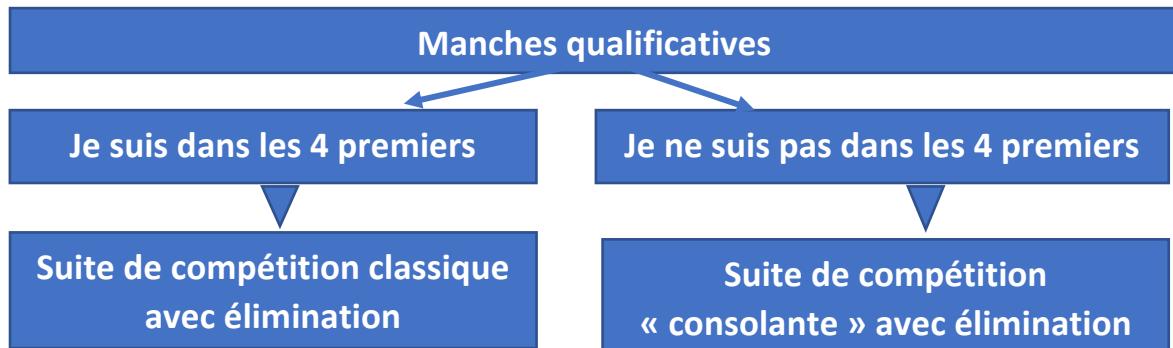
- U15/U17 Supercross

- 17-29 ans et + F et G

- Cruisers et novices 30+ F et G

 Si rendu possible par le film de course, des phases finales filles seront mises en place.

Attention ! : A l'issue des 3 manches qualificatives traditionnelles, un système de **consolantes** sera mis en place. Ainsi chaque participant fera au minimum un tour supplémentaire.



Cas de la catégorie U11 et U13 filles ne passant pas les qualifications. En fonction du nombre d'engagées, elles pourront être regroupées lors des phases de consolantes. Le film de course sera affiché le matin de l'épreuve.

Si moins de 8 inscrits dans une catégorie, le classement se fera sur 5 manches, en cas d'ex-aequo, la dernière manche sert à départager.

RECOMPENSES

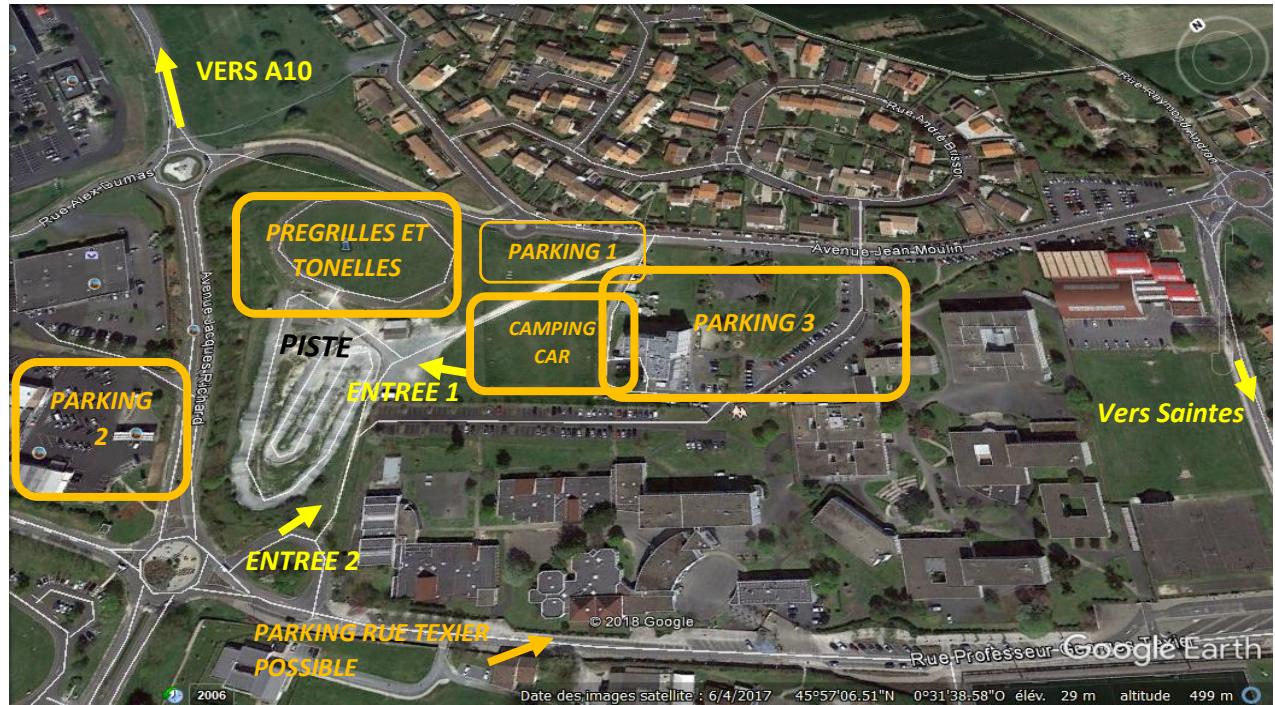
Les 8 finalistes seront récompensés de la catégorie U7 à U13 inclus.

Les 3 premiers pour toutes les autres catégories.

BUVETTE ET RESTAURATION

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles qui feront le maximum pour vous satisfaire. Les arbitres se verront remettre une enveloppe de tickets pour la restauration.

ACCES ET PARKING



Adresse de la piste : rue Philippe Jannet, 17400 Saint Jean d'Angély
45.95286447370606, -0.5269767592246694

TIMING PREVISIONNEL

9H00	Installation secouriste
9H15	Réunion arbitrage et responsables club
9h30	Essais U7 - -> U11
10h05 – 10h40	Essais U13 et +
10h45	Manches 1 et 2 (1 bloc)
12h-12h45	Pause
12h45	Manche 3
13h30	Phases finales
16h00	Remise des récompenses
Le timing pourra être modifié en fonction du nombre d'engagés	

CONTACT :

Anne Rougié : 06 18 69 10 12

Mickaël Allard :06 24 91 83 72

Uva.bmx@gmail.com